

LA VOIX DE



Kanaky

NOVEMBRE-DECEMBRE 2020 • N°22 • 100 F.CFP

Email : lavoixdekanaky@gmail.com - ISSN 260663239

2022: ON SERA LÀ !

ÉDITORIAL

4 novembre 2018, et deux ans après, 4 octobre 2020 : le peuple kanak avec ceux qui aspirent au changement dans ce pays, ont confirmé leur vote pour le OUI à la pleine souveraineté de Kanaky.

La Voix de Kanaky, parmi les médias qui ont beaucoup soutenu la campagne du OUI, profite de cet éditorial pour remercier tous les lecteurs qui lui sont fidèles.

Le 46,7% pour le Oui d'octobre 2020 veut tout simplement dire qu'il est grand temps de fermer la parenthèse de la colonisation, 167 ans après. Cette volonté est fièrement portée par la jeunesse de ce pays, particulièrement la jeunesse kanak qui a confirmé un engagement sans faille pour porter la campagne du OUI, jusqu'au jour « J » avec le mouvement des drapeaux Kanaky.

Ce bout de tissu semble faire peur à certains dans ce pays. A l'heure qu'il est, il continue à être présent partout, dans les manifestations y compris sportives, sur le net, etc.

Un vent nouveau s'est levé, certains orateurs ont parlé d'un réveil kanak, ex-

(suite page 2)



DANS CE NUMÉRO

Éditorial.....1-2

POLITIQUE

Seconde consultation
quels enseignements !..... 3
En avant pour 2 ans 4

CONSULTATION

Abstention non voulue 4

ÉCONOMIE

Usine à fric, à nickel...5

ÉDUCATION

Les jeunes ne connaissent
pas leur histoire 6

COURRIER DES LECTEURS

Emploi local
vs droit de vote ?! 7

INTERNATIONAL

Bula Fiji !
Happy birthday ! 8

pression qui fait écho à l'histoire du mouvement nationaliste kanak : c'était le nom d'un des premiers bulletins d'information des mouvements révolutionnaires kanak. Le monde des artistes a aussi largement contribué, avec d'innombrables mélodies composées pour l'occasion. Sachons remercier tout ce monde qui suit à sa façon l'évolution politique du pays.

Après les 43,3% de 2018 qui ont démenti tous les sondages, d'ailleurs bien prémédités pour soutenir le Non, les 46,7% de 2020 apportent la confirmation que désormais, il y a un petit souci dans les « logiciens » paramétrés pour soutenir coûte que coûte la Calédonie dans la France. Mais le cap vers la pleine souveraineté de Kanaky se confirme de jour en jour. Dans l'opinion publique au lendemain du référendum, la projection des gens est déjà dans l'après indépendance. Faisons tout pour que 2022 soit l'étape de proclamation de l'indépendance de Kanaky !

La parole de l'indépendance étant confirmée, Paris est déjà aux portes pour anticiper les débats du lendemain du référendum de 2022 et de la sortie de l'ADN. Outre le dialogue prôné par l'ensemble des groupes politiques, le Ministre des colonies Sébastien LECORNU, envoyé spécial de l'Élysée, précise l'idée de discussion avec sa proposition de travailler sur une méthodologie politique. Face à ces agissements pour prévoir l'avenir, les indépendantistes ont confirmé à plusieurs reprises qu'ils iront à la table de discussion, mais pour ne traiter que de la question de l'accession du pays à la pleine souveraineté.

Pour témoigner de la continuité de la revendication nationaliste kanak, un regard rétrospectif sur l'histoire politique très récente du pays nous confirme chaque jour que c'est bien l'option indépendantiste qui donne le ton dans ce pays.

Après les statuts et les accords que la France a pris l'habitude de proposer comme palliatifs, avec l'espoir d'étouffer définitivement la fibre nationaliste, la puissance de tutelle est acculée à engager les préparatifs pour l'accession du pays à sa pleine souveraineté. Car c'est tout simplement le fil de l'histoire. 🌿

La Voix de Kanaky continuera, aux côtés des divers groupes indépendantistes, à souffler sur cette flamme pour qu'enfin l'espoir de tout un peuple puisse se réaliser : L'ÉMERGENCE POUR BIENTÔT D'UNE NATION LIBRE !!!

SECONDE CONSULTATION, QUELS ENSEIGNEMENTS !

71 533 voix (46.74%) pour le OUI et 81 503 (53.26%) pour le NON. C'est le résultat de la seconde consultation référendaire de ce dimanche 4 octobre 2020. Un rendez-vous électoral prévu comme le premier en 2018 par l'Accord de Nouméa, processus institutionnel signé en 1998 par les partenaires dits historiques que sont L'État français, la droite coloniale et le mouvement indépendantiste. Dans la plupart des analyses sur ces résultats, tout a été dit et écrit depuis plus d'un mois. Sauf...

Le PEUPLE KANAK A FAIT BLOC pour l'indépendance !

C'est le principal enseignement, comme un clou qu'on enfonce ! Dans son immense majorité, le peuple autochtone, peuple colonisé, a voté pour l'indépendance : c'est le socle du taux de 46.74 % de OUI à la pleine souveraineté. Il est étonnant qu'il n'y ait, par les médias, pas de zoom là-dessus puisque c'est le constat renforcé d'un fait majeur de la 1^{ère} consultation référendaire du 4 novembre 2018.

Dans toutes les communes du pays, à une exception près, le OUI s'est renforcé, d'autant plus que le recul de l'abstention kanak, déjà faible (et parfois de quelques NON) a profité en grande partie au OUI.

Si seuls les kanak devaient voter, l'indépendance aurait été acquise depuis longtemps.

Mais l'histoire du pays a fait que, sous l'impulsion de l'État colonisateur, d'autres populations, « victimes d'un passé » ou « encouragées » pour rendre minoritaire le peuple kanak, ont été « admises » à voter également. Résultat, ces populations sont devenues majoritaires également en électeurs.

Et l'autre enseignement de cette 2^e consultation référendaire est qu'une grande majorité de non kanak a encore voté contre l'indépendance : le score du NON à la pleine souveraineté est à 53.4%.

■ LA MINIMISATION DU VOTE KANAK...

Pourquoi cette minimisation du vote ultra-majoritaire du peuple kanak pour l'indépendance ?

Elle a pour double objectif de ne pas reconnaître une dynamique du vote pour le OUI (qui va sans doute perdurer au 3^e référendum) et d'éviter de recentrer l'Accord de Nouméa sur un processus de décolonisation dans le cas d'un NON majoritaire futur.

Ainsi, ne pas relever la dynamique enclenchée dès la 1^{ère} consultation référendaire de 2018 constitue bien une stratégie et non un oubli. On se rappelle du différentiel énorme entre les pronostics quasi-officiels d'un 70/30 voire 75/25 et le résultat final de 56.7 /43.3.

La dynamique s'est poursuivie et s'est traduite lors de la 2^e consultation par ce 53.3/46.7. Deux ans après seulement... Une dynamique pour le OUI qui pourrait entraîner une partie non négligeable de non kanak avec, dans deux ans, un résultat à plus de 50 % !

De plus, si, en 2022, le résultat était de 50.1/49.9 pour le NON, alors ne pas considérer l'Accord de Nouméa comme un processus de décolonisation permettrait de remettre en cause certaines de ses dispositions fondamentales telles que les corps électoraux provinciaux et référendaires, le rééquilibrage, la clé de répartition, le droit du travail, le foncier, l'identité kanak, etc.

Or, l'ADN est un acquis qui ne peut pas être remis en cause : tout nouveau processus institutionnel doit apporter un plus par rapport à l'existant... toujours dans une logique de décolonisation. Le Point 5 de l'ADN est clair : « **Tant que les consultations n'auront pas abouti à la nouvelle organisation politique proposée, l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette «irréversibilité» étant constitutionnellement garantie** ».

■ LE CHANGEMENT DE POSTURE DE LA DROITE COLONIALE

Avant la 1^{ère} consultation, elle était arrogante et condescendante vis-à-vis des indépendantistes. Entre les deux consultations, une grande partie de cette droite coloniale affichait une posture guerrière avec des déclarations jugées racistes et anti-coutumières. Mais depuis le 4 octobre, c'est l'appel au dialogue quasi-quotidien...

D'ailleurs, la venue du ministre des Outre-Mer avait pour objectif premier de rassurer cette droite coloniale et donc de relayer l'appel insistant au dialogue... *comme si quelqu'un avait déclaré la guerre*. Le jeune ministre a-t-il rempli sa mission ? Il semblerait que Oui puisque la partie était facile. En effet, du côté des indépendantistes, personne n'avait déclaré ni de guerre ni de refus de dialogue ! 🌿

EN AVANT POUR DEUX ANS !

Réflexions pour l'action...

Tout d'abord nous serions sages de garder notre prudence : nos valeurs d'humilité sont là pour y veiller, ne l'oublions pas pour ces deux ans. Le constat de l'imprudence, voire de l'impudence de nos adversaires, doit aussi nous éviter le triomphalisme qui aveugle.

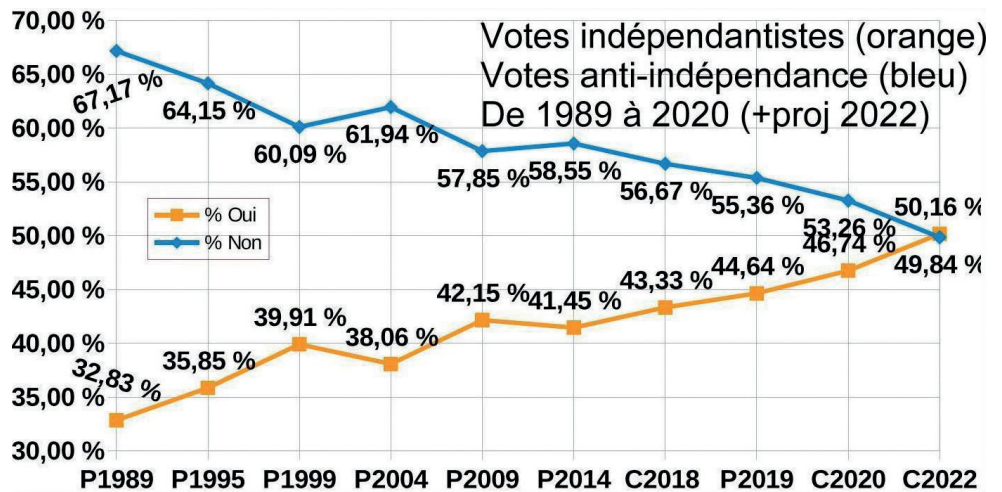
Notre atout le plus précieux, qu'il faudra préserver, est l'acquis exceptionnel de notre cohésion renforcée : car le Non et le doute, déjà faibles en milieu Kanak, ont encore reculé pour aboutir à des taux de Oui vertigineux ! Il faut donc faire vivre notre enthousiasme et aller le communiquer à ceux, déjà bien moins nombreux, qui hésitent encore ; et leur dire, arguments à l'appui, comme il serait mieux, comme nous serions heureux et fiers, de faire le pays ensemble.

Il nous faut aussi aller convaincre l'adversaire : poursuivre, amplifier et surtout élargir nos efforts remarquables déjà déployés en 2020. Pour passer largement la barre des 50 %, il nous faut aller, plus encore, mieux encore, vers les non kanak ; mieux comprendre tous ces calédoniens tiraillés par une vie d'habitude ou le Kanak est mal vu, pilonnés qu'ils sont par des idées basiques de peurs et de mépris à balayer. Ceux là, peu informés, n'iront pas vers nous seuls, mais nous pouvons, nous devons les contacter par tous les moyens : parole, téléphone, post-contact, journaux, familles, réseaux sociaux, etc.

N'oublions pas d'aller voir les pays voisins :

car si nos amis mélanésien voire polynésien nous soutiennent, il serait fort utile de dialoguer davantage avec l'Australie, la Nouvelle-Zélande, voire les français, leurs médias et leurs partis, souvent très -trop- hésitants car mal et sous informés.

Ce faisant, il nous faut aussi poursuivre le chemin, entravé par l'adversaire : acquérir les compétences de l'ADRAF et des transferts non encore faits bien que légaux, améliorer les squats, combattre les inégalités. Nos élus, de plus en plus crédibles, y travaillent, dans l'adversité hélas.



DEUX ANNÉES DE DANGER, VERS UNE VICTOIRE QU'IL FAUT ASSEOIR

De gros dossiers « chauds » nous attendent. Dans notre camp, l'approche plurielle de l'indépendance doit témoigner de notre liberté de penser celle-ci pour l'avenir, de notre diversité prometteuse de démocratie, et non pas exacerber des sentiments de « chapelle » qui rejettent d'autres pensées. Si l'union utile, n'est pas nécessaire, la convergence reste indispensable sur l'essentiel de ce qui crée des synergies positives.

L'adversaire voudra rogner, voire renier ses engagements, mais aussi nous faire peur :

- **il est question de faire croire que l'ADN disparaît après 2022**, afin de balayer ses avancées, ou pour nous amener à des renoncements. C'est légalement faux : nous vivrons sous ses règles jusqu'aux modifications décidées par la transition progressive vers l'indépendance.
- **il est question de transformer les résidents en citoyens**, mais le pays est, sous l'égide de l'ONU, en voie de décolonisation, n'a pas été radié de la liste, et ce corps électoral est légitime et légal !
- **il est aussi question d'apocalypse économique**, mais les preuves du contraire s'accumulent : la France voudra garder des avantages ici et les payera ; les retours de bénéfices énormes vers la France seront limités ; le pays, inactif à

cause de l'import dominant se développera enfin ; les niches fiscales outre-océaniques seront réduites et rapporteront ; les inégalités seront mieux combattues, etc.

- **la Chine va nous manipuler ?!** Elle est environ 20 fois plus grande, plus peuplée et plus armée que la France. Alors avec la France ou ensuite divers accords choisis (dont la France ?!), nous pouvons développer des relations amicales et dans notre intérêt bien compris avec nombre de nos voisins.
- **Le pays n'a jamais été aussi divisé !?** Ne serait-ce pas le contraire ? Les Kanak ont voulu l'indépendance comme peuple premier colonisé (un droit édicté par l'ONU, signé par la France). Puis ils ont proposé d'intégrer les « victimes de l'histoire », puis tous les habitants arrivés avant 1994. Qui est plus divisé ou diviseur ? De plus, alors qu'il y avait plus de Kanak non indépendantistes que de non Kanak indépendantistes, la tendance s'inverse, vers un rassemblement pour l'émancipation.
- **Ils font courir la peur d'une guerre civile**, en suggérant qu'ils pourraient ne pas respecter le verdict des urnes ! Un comble, alors qu'ils nous accusaient sans cesse de cela. Mais ils seraient bien minoritaires, car il semble que la plupart de ceux qui ont franchi le pas de trouver l'indépendance « acceptable » même en étant contre ou encore très réticents, comme l'Éveil Océanien voire Calédonie Ensemble, l'accepteraient alors. Faudrait-il, sinon, appeler les casques bleus à la rescousse ?!



ABSTENTION NON VOULUE :

Les 25 881 abstentionnistes n'ont pas tous choisi de ne pas voter !

Chargée de surveiller le déroulement du scrutin du référendum le 4 octobre 2020 dans les 304 bureaux de vote, la Commission de contrôle (magistrats envoyés par l'État français et leurs 250 délégués) laisse entendre que tout s'est bien déroulé. Mais beaucoup de témoignages indiquent de nombreuses difficultés, malheureusement non dénombrées.

◆ Sur les inscriptions :

certain, se croyant inscrits comme prévu, se sont présentés pour voter.

Une partie a pu finalement le faire, mais d'autres ont attendu et n'ont jamais été rappelés par le délégué.

◆ **Sur les procurations :** malgré la possibilité de voter en présentant un récépissé de procuration établie hors NC, des problèmes persistent et entraînent des « absentions ». **Parfois il était impossible** de trouver ou faire établir sa procuration, ou l'organisme assurant ce travail donnait un mauvais formulaire, oubliait son tampon ou sa signature. Des procurations établies en NC n'ont pas toujours été enregistrées en mairie, comme celles de détenus.

◆ **Sur la pièce d'identité à présenter, voire la tenue vestimentaire de l'électeur :** certains se sont vus refusés pour un permis de conduire ou une pièce d'identité prévue par le code électoral ! D'autres n'ont pas eu leur carte d'identité délivrée dans les délais. L'attestation de perte de pièce d'identité a été réglée différemment selon les bureaux de vote ainsi que la tenue vestimentaire de l'électeur.

◆ **Sur la tenue de la liste électorale :** des électeurs étaient absents de la liste d'émargement alors qu'ils ont voté au 1^{er} référendum de 2018, et des jeunes majeurs ayant eu pourtant leurs 18 ans avant le 4 octobre 2020, n'apparaissaient pas sur la liste d'émargement.

◆ D'autres causes de l'abstention peuvent encore être citées

- Les jeunes inscrits d'office jusqu'à la veille du scrutin n'ont pas toujours su qu'ils figuraient sur la liste, et dans quelle commune (leur Ile ? En Grande terre ?)

alors qu'ils auraient voulu une délocalisation sur Nouméa ! Un courrier d'information aurait été bienvenu ! (Courrier fait auprès de tous les natifs plus 3 ans en 2019 les invitant à déposer une demande en mairie avant le 31 décembre !)

- Malgré la mise en place de cars, avions, bateaux supplémentaires, certains (liens surtout) n'ont pas pu rejoindre leur lieu de vote étant dans le Grand Nouméa pour le travail, les études, la santé Certains n'ont pas compris le dispositif des bureaux délocalisés : délocalisés en 2018, ils sont restés sur leur Ile pour voter comme aux municipales ; d'autres, non délocalisés, ont cru pouvoir voter sur Nouméa !

Mais pour la commission de contrôle, ces problèmes ne semblent pas avoir été pris en compte, **et personne n'en parle** ! Un bilan plus exhaustif de toutes ces causes d'abstention paraît difficile à établir, il serait pourtant nécessaire !

Les perspectives pour le 3^{ème} référendum

◆ Procurations

- Assurer un réel accompagnement de toutes les populations hors de la NC par

la maison de la Calédonie, un N° de téléphone vert, par une meilleure information de tous les organismes habilités à délivrer les procurations.

- Étendre le principe de pouvoir présenter un récépissé même pour les procurations établies en NC
- Mettre un bureau de vote au Camp Est.

◆ **Liste électorale exacte :** ne pas radier une personne qui fait une demande de transfert tant que ce n'est pas fait. Supprimer les électeurs décédés, ou ceux présents dans 2 bureaux de vote. Etc.

◆ **Bureaux délocalisés des Îles :** accorder un temps plus long pour faire connaître son choix, et pourquoi pas, laisser chaque mairie des Îles gérer ses électeurs qui veulent se délocaliser. 🌿

◆ Pour conclure

Ce qui est certain pour les indépendantistes, c'est que toutes les personnes concernées par le devenir de leur pays **doivent figurer sur la liste électorale de consultation et pouvoir voter**, en particulier trop d'électeurs de statut coutumier, de métis kanak de droit commun, ou de kanak nés hors de la NC en sont exclus. L'État français doit pouvoir garantir la possibilité concrète de voter. Tout cela est de sa responsabilité.

Moins d'abstentions c'est plus de chances au OUI de l'emporter !

cerfa
N° 14952*01 (D)

VOTE PAR PROCURATION
(code électoral, article L. 71 à L. 78 et R. 72 à R. 80)

Nom de naissance : _____
Prénom(s) : _____
Adresse personnelle : _____ N° (bis, ter...) Type de voie Nom de la voie
Code postal _____ Commune : _____
Tél. : _____ Courriel (recommandé) : _____
Né(e) le : _____

▼ **Inscrit (e) sur la liste électorale** (ne cocher qu'une seule case)
☐ de la commune de : _____
_____ / Collectivité : _____

USINE À FRIC, À NICKEL... ou future réserve de banque centrale ?

Partir dans le grand sud, c'est à la fois entreprendre un voyage dans le temps et l'espace. Le Sud est un haut lieu de la Nature offrant une richesse, une diversité et une beauté exceptionnelles.

Durant des millénaires, les plantes, les arbres, la vie, s'y sont épanouis en toute harmonie : pas besoin d'épines ou de venins mortels, il n'y avait pas de prédateurs dont il faille se défendre. L'espace était recouvert d'une forêt primaire présentant une flore et une faune archaïques qui remontent au Gondwana.

Quand les explorateurs européens arrivent, certains d'entre eux trouvent déjà un grand intérêt financier à couper les arbres majestueux. En 1867, le capitaine Sebert établit dans la baie de Prony le premier camp en vue d'une exploitation forestière. Des spécimens avec des troncs de plusieurs mètres de diamètre, des bois rares, imputrescibles, dits parfois précieux, qui ont mis des centaines d'années à croître, sont abattus pour faire des planches, des poutres, des allumettes ou des maisons coloniales. L'administration pénitentiaire fournit une main d'œuvre gratuite, le rêve de tout capitaliste. A titre d'exemple, rien que pour le Santal, de 1841 à 1856, 7 285 tonnes furent exportées de l'ensemble du territoire. Cette exploitation inconsidérée engendra rapidement la quasi-disparition de la ressource.¹

Sous le régime juridique instauré par le code napoléonien de 1810, des concessions minières voient le jour vers 1859. Sous prétexte de légiférer, il sert à organiser et à légitimer le pillage. Quelques familles s'enrichissent à outrance, laissant les dégâts pour le pays et ses habitants.

En 1992, le « Diamant de Goro » est cédé par le BRGM à INCO pour un petit 3,5 milliards de francs CFP puis, en 2006, Vale rachète INCO suite à une OPA de 19 milliards de dollars ca-

nadiens, démontrant au passage le cadeau du BRGM. C'est la pleine époque de la spéculation financière.

L'installation de l'usine fut le siège de grandes mobilisations de la population et d'écologistes engagés. Le Comité Rhéébu Nùu, avec le soutien de la coordination CODEF-SUD et Action Biosphère organisent des manifestations parfois très violemment réprimées, jusqu'à la signature du pacte dit de « développement

toxiques dans le lagon ; les mesures de pollution de l'air ne sont plus effectuées faute d'entretenir les installations ; le barrage retenant quelques 40 millions de mètres cubes de boues toxiques risque à tout moment de se rompre ; et la plaine des lacs risque d'être asséchée (pour le trou du Tahitien, c'est déjà le cas).

A l'heure où nous écrivons, une situation conflictuelle se profile à cause des gens au pouvoir et des représentants de l'Etat, qui restent sourds aux revendications de la population et des coutumiers. Ces gens irresponsables ne semblent pas imaginer les conséquences sociales et environnementales de la poursuite de cette dangereuse exploitation.

Lors de la campagne référendaire, une question primordiale et bien légitime se pose : sur quoi va se fonder la future monnaie du pays, sur quelles valeurs ? La réponse est souvent sur un panier de monnaies, mais ne serait-ce pas aussi sur cette réserve de richesse que constituent les montagnes du pays ? A titre de comparaison, la banque de France détient une quantité d'or stable depuis 2006 de 2436 tonnes. Soit l'équivalent d'une valeur monétaire de 87,8 milliards d'euros. A l'époque du Franc l'or servait à en garantir sa valeur d'échange.



durable » en 2008.

L'usine du sud était une erreur manifeste pour la nature et les hommes. La population et l'ICAN ont raison de se soulever pour que la maîtrise des ressources reste au pays dans l'intérêt de tous les habitants. Le pays se fait piller, il n'a jamais vu autant de minerai extrait : 15,3 millions de tonnes en 2019, contre 6,3 millions en 2009 ! Avez-vous l'impression de vivre dans un pays 2 fois plus riche qu'il y a dix ans ?

Vale donne l'usine avec de l'argent pour partir sans assumer ses responsabilités et ses engagements. En effet, Vale ne respecte pas les contraintes ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) : l'émissaire marin déverse environ 1500m³/h de résidus

Dans les documents du projet de vente du Sud à NCR nous pouvons lire que la réserve estimée du massif de Goro, à lui seul, est de 193.5 millions de tonnes de minerai contenant 1,36% de Nickel et 0,13% de Cobalt, soit l'équivalent au cours moyen actuel du LME de 40 milliards de dollars US. Près de la moitié des réserves d'or de la France !

L'expérience du bois, les comportements irrespectueux des multinationales ou encore l'expérience de la pauvre île de Nauru doivent interpeller toute la population et l'inciter à s'informer, à réfléchir et plus que tout à s'engager pour défendre ses propres intérêts sur le long terme et faire cesser ce pillage organisé qui nous conduit tout droit vers des catastrophes irréparables. 🦋

¹ <https://journals.openedition.org/jso/4052>

LES SAGES ET LECORNU DÉCOUVRENT QUE LES JEUNES NE CONNAISSENT PAS LEUR HISTOIRE

On a dit à vous ! Il faut revoir les programmes, contextualiser, adapter, pour que nos jeunes trouvent enfin du sens à ce qu'ils apprennent. Et cela, il faut le faire dans les matières scientifiques et littéraires, pas uniquement en Histoire-Géographie !

■ Nécessaire Contextualisation

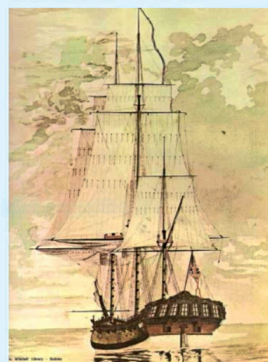
Au détour d'une réunion avec nos dirigeants chargés de l'enseignement on apprend que lors des tests d'évaluation au primaire 60 % des élèves réussissent en mathématiques et en français. Puis en 6^e l'écart se creuse : 77 % de réussite en français et un tout petit 50 % en maths ! Avec un gros décalage de près de 15 points en faveur des filles. Ces quelques données sont vraiment inquiétantes : entre le primaire et le collège il y a une dégradation des résultats pour les mathématiques alors que paradoxalement en français les choses s'améliorent...

Quand est-ce que nos autorités vont enfin s'intéresser aux politiques novatrices basées sur l'apport de la culture kanak, menées notamment en province des Iles pour l'enseignement des sciences et des mathématiques ? Il est urgent de lancer un vaste plan de formation des personnels enseignants pour qu'ils changent leur façon d'enseigner : **tout doit partir du vécu de nos jeunes, tout doit partir de ce qu'ils connaissent : leur environnement, leur île, leur pays.**

■ Enseigner l'histoire du pays, oui mais attention aux messages véhiculés

Voici quelques exemples tirés du quotidien de nos enfants qui montrent que l'enseignement de l'Histoire bien que « contextualisée » reste entaché de relents coloniaux...

James Cook le découvreur



• « 1774, la Nouvelle Calédonie est découverte par James Cook ». Voici comment débute une présentation effectuée le 5 août dernier par l'historien et juriste Luc Steinmetz (cf vignette de son support powerpoint, ci-dessus) lors d'un regroupement de plusieurs centaines d'enseignants, de profs d'histoire-Géo de lycée à l'UNC, destiné à préparer les profs à répondre aux questions des jeunes lycéens sur la consultation du 4 octobre. On reste abasourdi par cette manière totalement dépassée de présenter la période coloniale, par un regard totalement européen-centré ; et tout le

reste du discours est de la même veine. Vous pouvez consulter l'ensemble de la formation sur le site des enseignants d'histoire géo de Nouvelle Calédonie : <https://www.youtube.com/watch?v=nkXJTSCZKlc&feature=youtu.be> (voir diapo « James Cook, le découvreur »)

• Exemple de la guerre de 1917 : on minimise les traumatismes coloniaux.

4 petites lignes (ci-dessous) dans les cahiers de nos enfants de CM2 pour présenter ce que le peuple kanak a connu lors des révoltes/guerres de 1917... Pas le temps, le programme officiel français est déjà tellement chargé ?

La révolte de 1917 suit surtout celle de 1878, ou plus de 1000 Kanak furent massacrés, et les spoliations de terre et les déplacements de clans qui continuent, etc.

Alors qu'en pensez-vous ?

La Révolte Kanak de 1917

Questions sur la Révolte Kanak de 1917 :

Où va éclater la révolte en Nouvelle-Calédonie ?
 Qui va mener la révolte ?
 Combien de temps la révolte va-t-elle durer ?
 Combien de morts y a-t-il eu ?

La révolte Kanak de 1917 :
 Durant la 1ère Guerre Mondiale, certains kanak ont été forcés d'aller se battre. Face à ces injustices, une révolte menée par le Chef Noël de Tiamou a éclaté en 1917. Elle a fait 200 à 300 morts et se termine par la mort du chef Noël en 1918.

BULLETIN D'ABONNEMENT / REABONNEMENT à LA VOIX de KANAKY

Date :

Notre journal ne vit que par les abonnements et vente à la criée en Nouvelle Calédonie – merci pour votre contribution

Envoyer ce bulletin avec le règlement à ELAN DES CONQUES BP 14 948 - 98803 NOUMEA CEDEX NOUVELLE-CALEDONIE.

Nouvelle Calédonie (cocher) :

☐ 6 numéros (1an) : **1 000 FCFP**

☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : à partir de **3 000 FCFP**

France, Dom-Tom, Etranger (cocher) :

☐ 6 numéros (1an) : **10 €**

☐ 6 numéros (1an) abonnement de soutien : à partir de **30 €**

**Banque : SGCB Compte : 18319 06711 43116927013 46
IBAN FR76 1831 9067 1143 1169 2701 346**

Je fais mon paiement par : ☐ Espèce ☐ Virement bancaire sur le compte SGCB ci-dessus. ☐ Chèque à « Elan des Conques »

Adresse d'envoi des journaux :

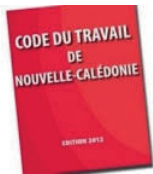
☐ par e-mail ☐ en format papier ☐ ou les 2 modalités d'envoi

NOM/STRUCTURE : PRÉNOM :

Adresse :

Code postal : Localité : Pays :

Contact : Tél : Email (envoi possible .pdf):



EMPLOI LOCAL VS DROIT DE VOTE ?!

Par quoi passe la dignité et la lutte contre l'exclusion sociale des citoyens ?

Sur notre caillou, pour que les citoyens calédoniens puissent tous jouir de leur dignité de personne humaine et d'une égalité de chances, l'accord de Nouméa de 1998 a affirmé (Point 4. du Préambule) que « **La taille de la Nouvelle-Calédonie et ses équilibres économiques et sociaux ne permettent pas d'ouvrir largement le marché du travail et justifient des mesures de protection de l'emploi local** ».

Le Point 2. du document d'orientation définit que « **[la notion de citoyenneté] (...) sera aussi une référence pour la mise au point des dispositions qui seront définies pour préserver l'emploi local** ».

Et son Point 3. enfonce le clou : « **...offrir des garanties particulières pour le droit à l'emploi de ses habitants. La réglementation sur l'entrée des personnes, non établies en Nouvelle-Calédonie, sera confortée. Pour**

les professions indépendantes, le droit d'établissement pourra être restreint (...). Pour les salariés du secteur privé et pour la fonction publique territoriale, une réglementation locale sera définie pour privilégier l'accès à l'emploi des habitants »

Cette protection de l'emploi local par intégration seulement partielle des arrivants, devait permettre d'éviter la précarité et la grande pauvreté des locaux, voire pour certains de retrouver leur dignité, bref de rétablir une égalité des chances. **Le droit au travail dans son pays** est fondamental pour la réalisation des autres droits : **le travail est au cœur de la dignité d'une personne !**

Pour moi ces mesures correctives d'inégalités n'ont pas du tout fonctionné !

En effet, les lois sur l'emploi local, entravées par la droite, ont plus que tardé à voir le jour :

12 ans (1998-2010) ont été nécessaires pour voir le premier texte de loi voté !

De plus elles ont été violées en toute impunité depuis leur création, sont souvent restées inapplicables juridiquement, et sont presque totalement dépourvues de moyens d'application et de sanctions, amendes, contrôles et statistiques en tous genre pour des bilans efficaces.

OUI, il y a eu en 1998 le choix de ne pas inclure dans la citoyenneté calédonienne les arrivants depuis 1994, et ils ne votent pas aux élections provinciales ou référendaires. **Mais NON, nous citoyens**, n'avons pas obtenu un vrai droit de priorité à l'emploi, pour retrouver ou préserver notre dignité !

Alors quand la dignité sera retrouvée pour TOUS les calédoniens, on pourra parler d'inclure les autres !

Mais voilà, certains résistent à ce choix légal, voté par 72 % des calédoniens !



N'avez-vous pas vu, entendu, le spectacle en grande pompe de ce samedi 17 octobre à la capitale ?

Mais si, souvenez-vous ! C'était pour ceux qui ont choisi de partir de leur territoire pour faire 22 000 km et immigrer sur une île du pacifique au statut sui generis.

Mais si, ils HURLAIENT dans des haut-parleurs que sur ce territoire, ils avaient un droit de bafoué, qu'ils ne voudraient plus payer d'impôt tant qu'ils ne pourraient pas mettre leur bout de papier dans l'urne pour les provinciales et les référendums. Des représentants de partis politiques, de

l'Avenir En Confiance (A.E.C.) et Générations NC ont soutenu et participé activement à cette action lancée par deux associations, « un cœur une voix » et « l'Association des Citoyens français de NC » (A.C.F.), dont l'une est présidée par le directeur de Cabinet de Madame la Présidente de la province Sud, Mme Backes Sonia.

Elle même préfère embaucher des personnes non-citoyennes à des postes obtenus et créés suite à une guerre meurtrière dans notre pays, à une poignée de main, à l'Accord de Nouméa, au combat de tous les citoyens calédoniens. Par ses choix de recrutement dans une institution fondée par cet accord, elle signifie clairement que pour elle aucun calédonien n'est assez compétent pour exercer dans ces postes.

Si le corps électoral est dégelé, toutes ces personnes vont, en plus de voter, avoir automatiquement le droit de travailler ici sur n'importe quel emploi, ce qui gonflera catastrophiquement le nombre de chômeurs locaux. Alors comprenez, **vous, arrivants dûment prévenus, qu'il est normal que vous soyez**

simples « résidents » le temps de la réparation des inégalités criantes sur notre caillou, et que cela donne un équilibre à ne pas rompre pour le droit des 240 000 citoyens locaux de vivre dignement, se nourrir, participer au développement de leur pays, être reconnus socialement, et mettre en pratique leurs compétences et savoirs faire. 🐟

Et ceux qui gesticulent comme s'ils étaient en territoire métropolitain devraient lire l'ADN et avoir plutôt honte de leurs actes !

Dominique Burguière

La voix de Kanaky

Bimestriel • Responsable de publication :
Christian TEIN • BP 14948 - 98803 NOUMEA
CEDEX • Nouvelle-Calédonie
Email : lavoxidekanaky@gmail.com
Imprimé en 3000 exemplaires
par Graphoprint • ISSN N°260663239

BULA FIJI ! HAPPY BIRTHDAY !

10 Octobre 1970 / 10 Octobre 2020 :

50 ANS D'INDÉPENDANCE...



■ Il était une fois des « austronésiens », premiers navigateurs de l'histoire de l'humanité, partis de Chine environ 2000 ans avant JC, arrivés à Taiwan, puis PNG, Salomon, Calédonie, Vanuatu, et les îles Fidji ... ou l'on a retrouvé la bas aussi 'nos' poteries « Lapita », datées de 1260 avant JC.

■ Mille ans plus tard, des polynésiens venus des Tonga influencent de manière déterminante l'histoire et la culture fidjienne ainsi métissée, puis c'est au tour de « Vanuatais » (qui fuient une grosse éruption volcanique) d'arriver aux Fidji.

■ Les premiers européens débarquent en 1800... et épuisent le santal en 15 ans ! Sans rien replanter bien sûr. Les missionnaires suivent en 1830, puis des européens s'installent pour exploiter le coprah.

■ Napoléon III hésite à y implanter le bagne en 1850, mais non, ce sera chez nous. Des colons, néo-zélandais et australiens surtout, s'y établissent pour cultiver le coton, et créent avec le principal roi des Fidji une sorte de monarchie où celui-ci est roi du pays, et un européen premier ministre, avec un « conseil législatif » double, moitié fidjien et moitié européen. En 1874, ils signèrent tous un « traité

de cession », avec la couronne britannique.

■ Mais de 1879 à 1916, les anglais font venir quelques 61 000 Indiens pour cultiver la canne à sucre : dès 1937, le conseil législatif ne comprenait plus qu'un tiers de fidjiens, et en 1946, le nombre d'indiens dépassait celui des fidjiens.

■ De 1960 à 1970, un processus de décolonisation volontaire est mis en place par le Royaume Uni, qui souhaite (pressé aussi par l'ONU) se retirer de ses colonies « à l'Est de Suez » : construction de routes, ferries, aéroports, et projets agricoles, pour rendre l'indépendance « viable ».

La véritable scolarisation des fidjiens, elle, n'a commencé (comme au Vanuatu), qu'après l'indépendance, avec la création de nombreuses écoles et collèges, d'un IUT et d'une université.

■ L'indépendance est proclamée le 10 octobre 1970, sans que la question ethnique soit résolue. De ce fait, il y eut quatre coups d'état entre 1987 et 2006, et une partie des indo-fidjiens repartit en Inde (ou Australie, Nouvelle-Zélande, etc), ce qui redonna la majorité aux fidjiens de souche.

■ La nouvelle constitution de 2013 remplace les listes électorales communau-

taires par des listes sans distinction. Le parlement élit le Président de la République pour trois ans reconductibles une fois, avec une fonction purement honorifique.

■ Depuis lors, la République des Fidji est stable. En 2018 il y avait 900 000 habitants, dont environ 60 % de Fidjiens, 35 % d'Indiens et 5 % autres.

Le nombre de touristes par an (sauf 2020) égale le nombre d'habitants ; la pêche, le sucre, et la confection de vêtements sont les principales exportations.

En 2018, le PIB/hab est de 6200 USD, et il augmente de 5% par an depuis 10 ans. L'espérance de vie est de 74 ans, identique à celle de la NC il y a 20 ans.

■ Les Fidji sont membres actifs du « Groupe Fer de Lance Mélanésien », GFLM, créé pour soutenir l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie et le FNKS, qui en est membre depuis 1990 aux côtés de la Papouasie Nouvelle-Guinée, du Vanuatu, et des Salomon. L'Indonésie est membre associé, et le mouvement de libération de West Papua est membre observateur.

Les membres du GFLM ont également signé des accords de coopération économique et de solidarité.